

DECISION

Décision DAS-2025-12 portant attribution de subvention à l'association
des Musiciens de l'INSA de Rouen (AMIR)

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le code de l'éducation, notamment en ses article L715-2 et L715-3,
Vu la délibération n°2020-03-06 du conseil d'administration de l'INSA Rouen portant délégation de pouvoir au directeur,
Vu la demande de subvention présentée par l'AMIR en date du 25 juin 2025,

DECIDE

Article unique

Une subvention d'un montant de deux cents euros (200 €) est attribuée à l'association des Musiciens de l'INSA de Rouen dans le cadre de l'animation de la soirée de gala du colloque pédagogique le 26 juin 2025.

A Saint Etienne du Rouvray, le 07 juillet 2025

Le Directeur de l'INSA Rouen



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA